



Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles Neuro-développementaux de la Gironde

Pièces obligatoires à joindre au dossier :

- Copie pièce d'identité des parents et de l'enfant (si existante) ;
- Copie livret de famille ;
- Copie attestation de sécurité sociale en cours ;
- Copie carte de mutuelle ;
- Copie jugement si concerné
- Copie compte rendu des prises en charge de l'enfant si concerné (psychologique, Orthophonique...etc) ;
- Copie du carnet de santé de l'enfant (examens, surveillance médicale).